



Réunion plénière du 24 juin 2025

Bienvenue à cette réunion du **CODEV !!!**



Ordre du jour...

- **Accueil**
- **L'EAU**

C'est le sujet principal de notre ordre du jour, composé d'une mise en situation qui précèdera l'intervention de Mme Magaly Santini, hydrogéologue à Bourges Plus ; nous la remercions d'avoir répondu à notre sollicitation.

- **Point d'actualité du CoDev...**



Quelle eau consommons-nous ? Une auto saisine du CoDev de B+



Le Conseil de Développement, sur sollicitation de ses membres, a décidé de s'auto saisir sur la question suivante :

- **Quelle eau consommons-nous ?**
- **Quelle est la qualité de l'eau que l'agglomération berruyère, en charge de cette mission, livre aux usagers ?**

Cette sollicitation fait également suite aux alertes, ces derniers mois, via différents rapports d'experts, relayés par les médias, qui se sont traduites, ici par des restrictions d'usages, là par des interdictions de consommer.

Des citoyens s'interrogent, et ce travail que le CoDev engage, s'inscrit dans cette démarche : **Le droit de savoir et d'avoir accès à une ressource saine. Le devoir de vigilance aussi pour les citoyens impliqués que nous sommes !**

Quelle eau consommons-nous ?



En France, 60% de l'eau du robinet vient des nappes phréatiques et 40% sont puisés dans les fleuves, les torrents, les rivières et les lacs. Cette eau naturelle est souvent chargée de pollutions très variées et doit donc faire un passage obligé par une usine de traitement.

Chaque année, 70 milliards de m³ d'eau se chargent en polluants, qu'ils soient urbains ou agricoles. **Les cours d'eau** reçoivent parfois les eaux usées, qui contiennent bactéries, produits cosmétiques, lessives, peintures. Ils reçoivent parfois des pollutions industrielles. La pollution agricole aussi peut se retrouver dans les rivières et les fleuves : pesticides, engrais...

Idem pour ce qui concerne **les nappes phréatiques**. Ces mêmes produits chimiques peuvent s'infiltrer. Et là, contrairement aux cours d'eau qui coulent, il faut parfois des années pour qu'une nappe polluée redevienne propre. Par exemple, une nappe phréatique a montré la présence de dieldrine, un pesticide qui a été interdit en France en 1972.

Quelle eau consommons-nous ?



Entre janvier 2024 et janvier 2025, pas moins de 446 520 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire national. Résultat : 21 150 d'entre eux se sont révélés non conformes aux normes en vigueur.

Les analyses ont mis en évidence la présence de substances variées : bactéries (comme Escherichia coli), résidus de pesticides, métaux lourds ou autres éléments chimiques susceptibles d'entraîner un risque sanitaire immédiat ou à long terme.

Les chiffres peuvent sembler préoccupants, mais les autorités rappellent que, dans l'immense majorité des cas, l'eau du robinet reste conforme : 96 % des analyses respectent les seuils de qualité.

Quelle eau consommons-nous ?



L'étude menée par le ministère de la Santé révèle que près d'un quart des 35 000 communes françaises ont enregistré au moins un prélèvement non conforme durant la période étudiée. Certaines régions sont particulièrement touchées : le Grand Est, les Hauts-de-France et la Corse figurent parmi les zones les plus concernées.

Dans 543 communes, la situation est jugée délicate : plus de la moitié des prélèvements réalisés y dépassent les limites sanitaires fixées, qui génèrent des restrictions d'usages, voire des interdictions de consommer.

À l'inverse, dans 5 000 communes, les taux de non-conformité restent inférieurs à 10 %.

Quelle eau consommons-nous ?



**「SUD
OUEST」**

Pollution au cadmium à Bordeaux Lac : la mairie va livrer aux habitants les analyses détaillées

Publié le 03/06/2025 à 17h24.



Pollution des eaux de baignade : plus de 80 plages à éviter en France cet été

Midi Libre

Fin de la pollution de l'eau à Lédignan : l'ARS lève les restrictions après ses dernières analyses

Après plus de six semaines d'interdiction, l'Agence régionale de santé Occitanie autorise de nouveau les habitants de cette commune du Gard à boire l'eau de leurs robinets.

Publié le 07/06/2025 à 13:04 , mis à jour à 13:05

Quelle eau consommons-nous ?



Résidus de médicaments dans l'eau potable : « c'est une problématique qu'on continue de suivre » Ouest France Publié le 23/04/2025

140 élus de Loire-Atlantique ont témoigné publiquement de leur inquiétude sur la qualité de l'eau et signé un manifeste pour demander l'interdiction des produits phytosanitaires dans les aires d'alimentation des captages. Presse Océan 12/02/2025

Nitrates dans l'eau potable: la Commission européenne attaque la France en justice



La Commission européenne attaque l'État français en justice pour non-respect des normes et mise en danger de la santé. Bruxelles pointe du doigt notamment le non-respect des seuils maximaux sur les nitrates dans sept régions de France. Une plainte qui fait suite à près de cinq années d'avertissements et de mises en demeure.

Publié le : 24/04/2025 - 16:39 ⌚ 2 min

Quelle eau consommons-nous ?



Le Parisien

Oise

Polluants éternels : la rivière Oise hautement contaminée par la plate-forme chimique de Villers-Saint-Paul. L'ONG Générations Futures a dévoilé ce lundi un rapport attestant de la présence massive, depuis dix ans, de plusieurs substances perfluorées (PFAS) dans la rivière Oise, au niveau de la plate-forme chimique de Villers-Saint-Paul. Une plainte contre X a été déposée par l'association.

Par [Simon Gourru](#) Le 7 juin 2023



Protection des captages : Le Sénat à la rescousse ?

Publié le 09 juin 2025

Alors que les pollutions diffuses - pesticides, nitrates, substances émergentes comme les PFAS - menacent cruellement la qualité de l'eau, comme le dénonce depuis des années l'UFC-Que Choisir, une proposition de loi discutée le 12 juin au Sénat prévoit un strict renforcement des mesures de protection des captages d'eau, mesure réclamée de longue date par notre association. Je ne peux qu'inviter les Sénateurs à voter ce texte pour protéger enfin cette ressource vitale.

Quelle eau consommons-nous ?



Eau potable contaminée : quelles sont les villes concernées ?

Nouvelle alerte dans les robinets : un polluant éternel très compliqué à retirer de l'eau, l'acide trifluoroacétique (TFA), a été retrouvé dans une large majorité des villes où il a été recherché, selon une enquête de L'UFC-Que Choisir et Générations Futures publiée jeudi 23 janvier 2025.

franceinfo:
franceinfo.fr

- Le TFA, un résidu notamment de certains pesticides, a été détecté dans **24** prélèvements sur **30**, notamment à Paris ou dans des communes des agglomérations de Poitiers et Orléans ;
- Certaines zones, comme Tours ou les environs de Rouen, présentent un véritable cocktail chimique, avec respectivement **10** et **11** PFAS différents relevés dans un seul prélèvement.



ACTION UFC-QUE CHOISIR

Polluants éternels dans l'eau du robinet

Une large présence détectée dans 96 % des communes testées



Quelle eau consommons-nous ?



franceinfo:
franceinfo.fr

Plusieurs ONG, dont Générations Futures, révèlent la présence de TFA dans l'eau potable de 11 pays d'Europe. Ce polluant éternel se retrouve dans 34 des 36 échantillons d'eau prélevés. À Paris, le taux est très élevé, tandis que dans l'Oise et dans la Somme, il est plus limité. Mais le TFA n'étant pas classé, il n'existe pas de limite légale de ce polluant.

Une molécule chimique, appelée TFA, a été retrouvée dans l'eau du robinet de plusieurs habitants du Gard. L'Académie des sciences a appelé à une "vigilance particulière" vis-à-vis de ce polluant éternel.

Des "effets sur le foie et la reproduction"

Le TFA, polluant éternel retrouvé dans les eaux que nous buvons : "une fois qu'il est présent, il ne se dégrade pas"

Quelle eau consommons-nous ?



Le centre de l'information de l'eau a rendu public, mardi 11 février, la 28e édition de son enquête annuelle baptisée « Les Français et l'eau ». Menée en 2024 selon la technique des quotas auprès de 3 041 personnes de plus de 18 ans, cette étude révèle plusieurs évolutions marquantes dans l'opinion : « Ces inflexions témoignent des préoccupations croissantes face aux enjeux de qualité de l'eau... »

Un vrai besoin d'information

Les besoins d'information se concentrent sur la qualité, notamment sur les polluants émergents (PFAS et les microplastiques...) qui questionnent davantage. La préservation des ressources constitue également un enjeu : 62 % craignent de manquer d'eau dans l'avenir. Près de la moitié (49 %) des Français juge les actions actuelles insuffisantes pour préserver la qualité et la quantité des ressources en eau.

Quelle eau consommons-nous ?

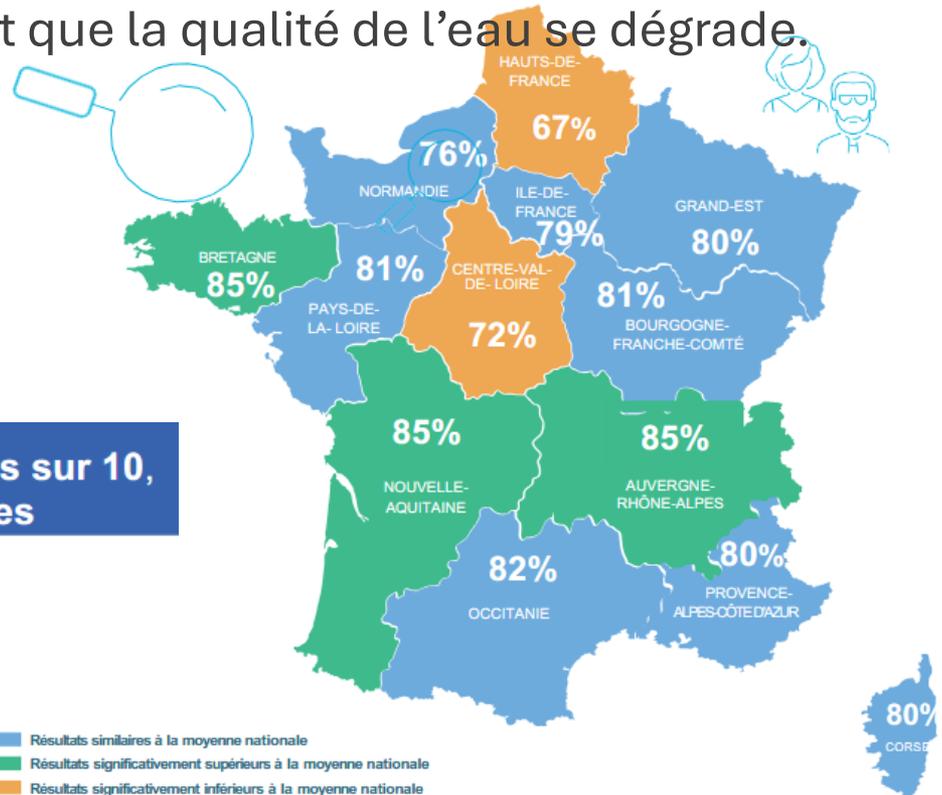


La question de l'eau du robinet est devenue un sujet majeur pour les français. Selon une récente enquête, près de trois quarts des personnes interrogées estiment que la qualité de l'eau se dégrade.

80%

Ont confiance en l'eau du robinet

Une eau qui inspire confiance à 8 français sur 10, avec de fortes disparités régionales



KANTAR

LE CENTRE
D'INFORMATION
SUR L'EAU

Quelle eau consommons-nous ?



Baromètre KANTAR / Cieau « Les Français et l'eau » 28ème édition

L'étude réalisée révèle plusieurs évolutions marquantes dans l'opinion des français : **Une confiance en la qualité de l'eau du robinet encore élevée, mais des interrogations également ...**

- **80%** des Français gardent confiance dans sa qualité.
- **62%** craignent de manquer d'eau dans l'avenir. C'est un peu moins qu'en 2023. Est-ce l'effet de la météo pluvieuse en 2024 ?
- **49%** jugent les actions actuelles insuffisantes pour préserver la qualité et la quantité des ressources en eau. Une attente d'actions avant tout des autorités publiques est pointée pour garantir leur durabilité.

Quelle eau consommons-nous ?



Voilà en quelques slides, une mise en situation : Le contexte, les alertes, les réflexions que cela suscite, et ce que l'on pourrait considérer comme étant le point de départ de ce sujet que nous avons choisi...

- **Quelle eau consommons-nous ?**
- **Quelle eau consommons-nous à Bourges et dans l'agglomération ?**
- **Quels sont les risques ? (Risque = Danger + Aléa)**
- **Que fait-on pour préserver ce bien précieux ?**

C'est notre sujet...

Quelle eau consommons-nous ?



Notre approche pourrait être la suivante :

- Recenser des alertes qui « étayent » notre auto saisine, ainsi que des données.
- Solliciter des intervenant(e)s : Agglomération, ARS, Cleau, ONG, autres... pour qu'ils nous dispensent des éléments de lecture et de compréhension.
- Travailler à une synthèse, accessible au grand public, qui vienne également **décrire l'état de l'eau sur notre bassin de vie** : Agglomération ; Département...
- **L'objectif pourrait être de parvenir à élaborer un document diffusable, qui fasse un « état des lieux de l'eau concernant notre territoire », et ainsi mettre mieux en lumière aussi l'intérêt du CoDev et de l'expression citoyenne.**

Quelle eau consommons-nous ?



La parole est à **Madame Magaly Santini**, hydrogéologue à l'agglomération de Bourges, avec qui nous avons déjà travaillé.

Elle va nous dire qu'elle est la situation à Bourges et sur notre bassin de vie : La situation actuelle, les perspectives d'avenir, les risques... Elle n'a pas de boule de cristal, mais elle dispose d'outils pour contrôler et anticiper... Et elle va nous faire partager son savoir !

LE COURRIER DES MAIRES
et des élus locaux

Publié le 23/06/2025 (Extraits)

Vers une mise en sommeil discrète des Conseils de Développement ?

- Le Sénat a adopté, à la surprise générale, un amendement gouvernemental à la proposition de loi renforçant le pouvoir des préfets **rendant facultative la création d'un Conseil de Développement dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.**
- C'est lors de l'examen du projet de loi « *visant à renforcer le pouvoir préfectoral pour adapter les normes aux réalités des territoires* », que la commission des lois a intégré **cette possibilité d'être exemptées de l'obligation légale de créer un Conseil de Développement.**
- Cet article 4 ter a suscité la surprise et l'incompréhension dans le réseau des CoDev, ces instances participatives qui offrent aux citoyens, sur le périmètre de leur intercommunalité, un espace de débat, à des fins consultatives.

L'Assemblée générale de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (23/06/25) a invité les « CoDevs » à réagir, face à ce choix incompréhensible et méprisant à l'égard de l'implication citoyenne bénévole et organisée que nous représentons.

« La CNCD appelle les députés à retirer l'article 4 ter de la proposition de loi visant à renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les normes aux territoires ainsi que tous les conseils de développement à se mobiliser pour défendre une démocratie locale vivante, continue et partagée ».

Le CoDev de Bourges Plus a relayé l'interpellation du CNCD et s'est exprimé.

Ces interpellations ont été adressées, ce jour, à :

- Madame la Présidente de l'Agglomération de Bourges et aux élus communautaires.
- Madame la Sénatrice et Monsieur le Sénateur du Cher.
- Messieurs les Députés du Cher.
- Monsieur le Préfet du Cher.
- La Presse.





Point d'actualité :

- **Attractivité :**

C'est la dernière étape du questionnaire...

- **Les Mobilités :**

Ce travail reprendra à la rentrée septembre.

- **Avis A71 - RD 2076 :**

Un avis non pris en considération...

- **Réorganisation du CoDev :**

Après la remise de la note de réorganisation du CoDev à la Présidente de l'agglomération.





Merci de votre participation.

Réunion plénière du 24 juin 2025

Document réalisé par le CODEV de Bourges plus.
Dessin Pixabay, Libres de droits.